



Bourgoin-Jallieu, le 14 mai 2010

ADUT - Association Dauphinoise des Usagers du Train
4, Impasse des jonquilles
38300 Ruy-Montceau

ADTC Savoie - Association pour le Développement des Transports en Commun
Maison pour tous de Bissy
728 avenue de la Motte-Servolex
73000 Chambéry

Objet : Inquiétudes des associations d'usagers sur les conséquences du projet de Service 2011 - Lignes Chambéry / Lyon et Chambéry / Aix les Bains

Monsieur Jean-Jack Queyranne
Président du Conseil régional Rhône-Alpes
78 route de Paris - BP 19
69751 Charbonnières-les-Bains Cedex

Monsieur le Président,

Nous vous contactons en tant qu'associations d'usagers du TER, membres de la FNAUT, pour vous faire part de nos inquiétudes sur les conséquences du service proposé par la SNCF pour l'année 2011 au départ de la gare de Chambéry.

Le projet de services qui nous a été présenté le 10 février 2010 lors du Comité de ligne n°18 à Aix les Bains, que nous avons analysé depuis lors, et qui fait l'objet d'échanges avec les services de Mme BEAUD, directrice de la SNCF pour la région Rhône-Alpes, nous inquiète au travers de ces conséquences éventuelles sur trois sujets :

1. la réduction du nombre de trains aux heures de pointe et le remplacement de plusieurs trains par des cars sur la ligne Chambéry / Lyon,
2. la réduction de la capacité en termes de voyageurs des trains desservant la gare de Lyon Part-Dieu entre 8 h et 9 h au départ du Nord Isère,
3. la réduction de 30 % du service pour les usagers empruntant des trains TER entre Chambéry et Aix-les-Bains et l'allongement des temps de parcours entre Aix-les-Bains et Annecy.

Le 1^{er} point a comme objectif pour la SNCF de permettre à cette ligne d'avoir enfin une ponctualité correcte en réduisant les croisements des trains sur la ligne à voie unique entre Chambéry et St André le Gaz. Nous ne pouvons que nous féliciter de cet objectif. Le problème est que le service proposé va conduire 1/ à une période de 3 heures sans train entre Lyon et Chambéry par le Nord Isère, 2/ à la mise en place de cars qui en aucun cas ne remplacent les service TER aux heures de pointes, 3/ à l'absence de service pour permettre aux usagers du Nord Isère de pouvoir aller travailler à Chambéry en arrivant suffisamment tôt et aux étudiants de pouvoir aller à Chambéry le dimanche soir et de revenir le vendredi soir, 4/ à la suppression de certains trains aux heures de pointe le matin ce qui va avoir un impact lourd que l'on retrouve sur le 2^{ème} point, 5/ à la suppression de plusieurs trains le week-end, notamment en début de soirée (aucun départ de Lyon entre 18h41 et 21h41).

Nous demandons également l'accélération de la modernisation de la plateforme de Saint André le Gaz pour une mise en service en décembre 2012.

Le 2^{ème} point est induit par la suppression d'un train venant de Chambéry qui fait actuellement 2 arrêts à La Tour du Pin et à Bourgoin-Jallieu et de la suppression de l'arrêt à Bourgoin-Jallieu d'un autre train. La mise en place de ce service aura pour conséquence une sous capacité des trains arrivant sur Lyon Part-Dieu entre 8 h et 9 h. Ce manque de capacité a été identifié au cours de la semaine 17 par un comptage des passagers actuels réalisé en commun par la SNCF et l'ADUT. Ce manque de capacité a été souligné lors de la réunion du 30 avril dans le bureau de Mme BEAUD. Nous attendons de la SNCF des solutions pour que le service à mettre en place en décembre 2010 couvre au moins la fréquentation actuelle de cette ligne aux heures de pointe : en ajoutant des voitures sur les 2 trains TER en provenance de Grenoble (17910 et 17912) ou en conservant l'arrêt actuel à Bourgoin-Jallieu pour le train 17952.

Le 3^{ème} point est la conséquence de l'ouverture de la ligne du Haut-Bugey, qui fera gagner 20 minutes au TGV Paris-Genève, mais perdre 16 minutes entre Annecy et Chambéry, villes distantes de 50 km et reliées en 40 minutes par l'autoroute. Le projet présenté prévoit 20 allers et retours par jour entre Chambéry et Aix-les-Bains, au lieu de 33 actuellement sur cet axe très fréquenté (26 % des déplacements entre ces deux villes ont lieu en TER) et qui ne demande qu'à l'être plus. Il détruit ce que la démarche de développement coordonné des transports en commun entre les deux agglomérations est en train de construire. Il diminue également l'offre entre Chambéry et Annecy, notamment en heure de pointe.

Les échanges se poursuivent avec la SNCF pour trouver des solutions techniques qui permettront de répondre aux besoins des usagers. Nous vous demandons de participer à notre démarche afin de permettre non seulement de maintenir les services existants mais aussi de les développer. Notre ligne ferroviaire en Y est la plus importante en nombre d'usager de Rhône-Alpes. En heures de pointe, les TER sont "bondés", signe du succès qu'il faut sans cesse développer.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Patrice BELVEGUE
Président de l'ADUT

Alain CARACO
Vice-président de l'ADTC Savoie

Copies :

Mme Bernadette LACLAIS

1ère Vice-présidente déléguée aux transports, déplacements et infrastructures,
Conseil Régional Rhône-Alpes

M. Jean-Charles KOHLHAAS

Président de la Commission Transport, Conseil Régional Rhône-Alpes

M. Alain MOYNE-BRESSAND

Député Maire de Crémieu, Conseiller général de l'Isère

M. Georges COLOMBIER

Député, Conseiller général de l'Isère

M. Dominique DORD

Député, Président de la Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget

M. Louis BESSON

Président de la Communauté d'agglomération Chambéry métropole, ancien ministre

M. Jean-Luc RIGAUT

Président de la Communauté d'Agglomération d'Annecy

M. Alain COTTALORDA

Conseiller général de l'Isère, Président de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Mme Josiane BEAUD

Directrice régionale de la SNCF en Rhône Alpes

M. Gilbert FAVEAU

Responsable SNCF Ligne Lyon / St André le Gaz / Chambéry - Grenoble